



# Société Française d'Archéologie

Assemblée générale  
Jeudi 22 juin 2023 à Auch

## Résolutions

### 1<sup>ère</sup> résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport moral pour l'année 2022 qui lui est présenté.

### 2<sup>e</sup> résolution

L'Assemblée générale ratifie les comptes pour 2022 approuvés par le conseil d'administration. Elle adopte également le budget de l'année 2023 qui lui est présenté.

### 3<sup>e</sup> résolution

L'Assemblée générale approuve les changements de tarifs des cotisations et des abonnements pour l'année 2024 qui lui sont proposés :

<b>Adhésion et abonnement(s) des personnes physiques</b>						
	<b>Individuel</b>		<b>Couple</b>		<b>Jeune (- de 35 ans)</b>	
	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024
<b>Adhésions</b>						
- simple	60 €	65 €	90 €	100 €	30 €	<i>pas de changement</i>
- de soutien	140 €	150 €	200 €	220 €		
- bienfaiteur	360 €	<i>pas de changement</i>	500 €	<i>pas de changement</i>		
<b>Abonnements adhérents</b>						
- Bulletin monumental	53 €		53 €		30 €	
- Congrès	45 €		45 €		26 €	
<b>Abonnement(s) des établissements (institutions, bibliothèques, etc.)</b>						
- Bulletin monumental	85 €					
- Congrès	75 €					

### 4<sup>e</sup> résolution

L'Assemblée générale renouvelle, pour une durée de six ans, comme administrateurs les personnes suivantes :

- Isabelle Chave
- Daniel Ergmann